Gibriaçois(es) !

VILLE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Numéro 02 SEPTEMBRE 2020

VILLE DE GEVREY CHAMBERTIN

LE MOT DU MAIRE

Christophe LUCAND
MAIRE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Chères Gibriaçoises, Chers Gibriaçois, Cher(e)s Ami(e)s,

La crise sanitaire que nous connaissons depuis plusieurs mois a durablement affecté nos vies et celle de notre pays. Vous avez, vous-mêmes, pu subir de plein fouet les conséquences de cette situation, notamment dans votre cadre familial, amical ou professionnel.

Dans ces circonstances, **la Ville de Gevrey-Chambertin exprime sa solidarité à chacun d'entre vous, en accompagnant toutes celles et tous ceux qui en ont besoin**. Nous le faisons quotidiennement à travers les mesures prises dans le cadre réglementaire, le relai des organismes et institutions concernés, l'accompagnement social et solidaire, le soutien aux commerces et aux activités économiques locales, l'encadrement des activités associatives, notamment. Je tiens ici à saluer et à remercier l'ensemble de nos personnels municipaux, à l'œuvre quotidiennement pour répondre à vos attentes dans ce contexte si difficile.

La commune poursuit son engagement actif dans la protection sanitaire de tous. Après avoir conjointement organisé avec l'équipe municipale précédente une campagne de distribution gratuite de masques lavables et réutilisables pour tous, j'ai souhaité faire bénéficier à chacun de nos commerçant des lots complémentaires de masques gratuits. Ce choix s'inscrit dans un programme municipal de lutte contre la pandémie qui prévoit également **trois demi-journées de dépistage gratuit de la COVID-19, les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août**. Notre ville de Gevrey-Chambertin est ainsi la seule commune de Côte-d'Or à proposer trois sessions de dépistage gratuit et ouvert à tous, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, le CHU de Dijon et la Croix Rouge française.

Cette période de septembre lève également le voile sur une rentrée scolaire placée sous le signe de la vigilance et de la musique à Gevrey-Chambertin, de nouveaux horaires d'ouverture pour notre secrétariat de Mairie, la création d'un marché hebdomadaire, de nouveaux aménagements de sécurité, la participation à la Journée mondiale du nettoyage de la planète, et une foule d'informations utiles et pratiques que vous découvrirez dans ce nouveau numéro du Gibriaçois(es).

Je vous souhaite une rentrée de septembre réussie, de très belles vendanges et un millésime d'exception pour notre commune, ainsi qu'une bonne lecture !
Amicalement,

Le Maire de Gevrey-Chambertin

Christophe Lucand

A L'AFFICHE ...

Nouveauté : le "Marché Gourmand de Gevrey-Chambertin", tous les dimanches, à partir du 20 septembre !

Venez découvrir votre nouveau marché, à partir du 20 septembre, **tous les dimanches matin de 7 h à 13 h**, place des Marronniers. Vous trouverez sur place des produits locaux et de qualité : pain, fruits, légumes, viandes, poisson, fromages, rotisserie, vrac, et buvette ! **Port du masque obligatoire.**

Commémoration

Le 76ème anniversaire de la libération de Gevrey-Chambertin sera célébré **le lundi 10 septembre à 18 h 30**, place du Monument. Dans le cadre du protocole sanitaire actuel, le respect des gestes barrières et le port du masque seront obligatoires.

Nouveaux horaires d'ouverture pour le secrétariat de Mairie à partir du lundi 31 août :

Lundi : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
Mardi : de 13 h 30 à 17 h 30
(fermé au public le matin),
Mercredi : de 9 h 30 à 12 h
(fermé au public l'après-midi),
Jeudi : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
Vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
Samedi : de 9 h 30 à 12 h.

Rentrée scolaire le mardi 1er septembre 2020

Groupe scolaire Roupnel

Horaires de l'école maternelle		Horaires de l'école élémentaire		
Matin	accueil	8h 40	Matin	accueil	8h 30
	début des cours	8h 50		début des cours	8h 40
	fin des cours	12h		fin des cours	12h
Après-midi			Après-midi		
	accueil	13h 40		accueil	13h 40
	début des cours	13h 50		début des cours	13h 50
	fin des cours	16h 40		fin des cours	16h 30

Reprise de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire :
le mardi 1er septembre
ATTENTION : n'oubliez pas de vous inscrire.

Périscolaires :
Les services périscolaires et extrascolaires sont gérés par le service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
Pour tout renseignement, contactez les responsables de proximité au 03 80 51 85 13 :
Courriel : periscolaire.gevrey@ccgevrey-nuits.com
Courriel : extrascolaire.gevrey@ccgevrey-nuits.com

La rentrée scolaire en musique

La rentrée des classes aura lieu en musique à Gevrey-Chambertin avec toute la vigilance et les précausions requises.
Rendez-vous mardi 1er septembre, au Groupe scolaire Gaston Roupnel, à partir de 8h 30 !

Campagne de dépistage de la COVID-19

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la propagation du COVID 19, la Ville de Gevrey-Chambertin organise une campagne de dépistage ouverte à tous. **Vous êtes invités, à venir vous faire dépister, sans rendez-vous, et gratuitement :**

Vendredi 28 août 2020 de 13h à 18h
Samedi 29 août 2020 de 14h 30 à 18h 30
Dimanche 30 août 2020 de 13h à 18h
À l'Espace Chambertin
3, rue de l'église

Sachez qu'aucun signe évocateur du virus ne doit être négligé (fièvre, toux, diarrhée, mal de tête, perte de goût ou de l'odorat, courbatures inhabituelles).
Vous bénéficierez d'un test naso-pharyngé en vue d'un diagnostic COVID-19.
Le port du masque est obligatoire lors du dépistage.
Attention, que vous soyez testés positif ou négatif, vous devrez toujours continuer à respecter les gestes barrières.
Les résultats de vos examens seront communiqués à votre médecin traitant.
En partenariat avec :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — ars — L'Assurance Maladie — VILLE DE GEVREY CHAMBERTIN — CHU Dijon Bourgogne — SDIS — croix-rouge française

EN BREF

Colis de fin d'année pour les aînés : nouvelles conditions d'attribution

Chaque année la commune offre un colis à chacun de nos aînés, **de 70 ans et plus**. Celles et ceux qui n'en n'ont pas bénéficié jusqu'alors sont invités à bien vouloir s'inscrire en Mairie **avant le 30 septembre.**

J'veux du local! MA RÉGION A DU GOÛT

Consommez local !

Vous avez été nombreux à aider les producteurs locaux pendant le confinement, et à acheter et consommer chez nos commerçants, artisans et producteurs, de Gevrey-Chambertin.
Ce portail vous permet de les retrouver et de les soutenir facilement ! N'hésitez pas à en parler autour de vous afin de construire ce beau projet ensemble !
www.jveuxdulocalbfc.fr/

Le "Gevrey Wine, Food & Music"

L'Office de Tourisme, avec le soutien de la Ville de Gevrey-Chambertin, réitère son événement oenogastronomique : **une soirée festive, haute en papilles, ouverte à tous, le "Gevrey Wine, Food & Music"**.
Rendez-vous le **samedi 12 septembre de 17h à 23h, place des Marronniers**, pour déguster le meilleur de la Bourgogne. Des bouchées réalisées par des Chefs locaux de renom, ainsi que de grands vins sélectionnés par les vignerons de la Côte de Nuits sont à découvrir. Des animations pour les enfants et des pauses musicales rythmeront la soirée.
Un kit sera offert à tous les enfants scolarisés à l'école Roupnel à la rentrée.

Pour tous les autres, réservez dès aujourd'hui vos places (tarif prévente) sur le site de l'Office de tourisme : http://boutique.gevreynuitstourisme.com
Port du masque obligatoire.

FOCUS

Bruits de voisinage et tranquilité publique : respect et tolérance

Bruits de voisinage et tranquilité publique : respect et tolérance

Vivre en société est une construction commune qui nous donne plus de libertés mais implique aussi des contraintes. Celles-ci encadrent nos droits individuels au nom du bien-être commun. Les accepter, les appliquer, c'est respecter l'autre et soi-même pour mieux vivre ensemble et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Des principes simples mais essentiels doivent être respectés par tous :

- Je n'ai pas le droit de faire de bruit qui puisse gêner mes voisins, le jour comme la nuit,
- Je m'habitue à ne pas crier, à modérer le son de la télévision, de la radio, de la chaîne hi-fi et d'Internet,
- Je modère mon comportement et n'occupe pas les espaces communs, intérieurs ou extérieurs, pour y produire des bruits gênant pour les autres,
- Je m'occupe de mon chien afin qu'il n'aboie pas inconsédérément ...

En cas d'atteintes grâves à la tranquillité publique, nous vous invitons à faire un signalement en Mairie et à déposer une main-courante ou une plainte auprès de notre brigade de Gendarmerie.

Pour les bruits de voisinage excessifs, de jour comme de nuit, la Gendarmerie et la Police municipale peuvent immédiatement infliger à ceux qui perturbent la tranquillité des autres une amende forfaitaire de 68 €. Dans le cadre d'un procès verbal transmis au procureur de la République, l'amende peut atteindre 450 €.

Plus de renseignements sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N356

Gendarmerie : la pré-plainte en ligne

La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la Police ou de la Gendarmerie.

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

La victime effectue sa télé-déclaration depuis n'importe où, via internet sur le site : **www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr** et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires

La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Travaux d'aménagement et de sécurité en cours

- Murets et obstacles de sécurité repeints au quartier des écoles,
- Signalisation et marquage au sol repeints sur toute la commune,
- Pose de "coussins berlinois" au chemin du Mécanon,
- Nouvelle signalisation "Stop" au carrefour : rond-point du 19 mars,
- Rénovation du Parc Richebourg,
- Rénovation de la passerelle du chemin du Tacot : marches, peinture et grillage pour sécuriser les passants,
- Dalle béton pour l'installation de l'abri vélos solaire de la gare,
- Rénovation des fontaines place de la Mairie.

EN BREF

Vous pouvez désormais payer vos impôts ou certaines factures au bureau de tabac

PAIEMENT DE PROXIMITÉ
Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Depuis le 28 juillet 2020, un réseau de 5100 buralistes propose à ses clients de payer ses impôts, les amendes ou certaines factures du quotidien directement dans les bureaux de tabac, quel que soit leur montant si vous réglez en carte bancaire, et jusqu'à 300 € si vous réglez en espèces.

Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé.
Ce service est d'ores et déjà mis en place par le Loto-Tabac-Presse "La Civette" situé 3 rue du Gaizot à Gevrey-Chambertin.

Service Civique : Postulez sans plus attendre !

La Ville de Gevrey-Chambertin recrute des jeunes dans le cadre de deux missions de service civique en tant que Web reporter et Vie citoyenne. Vous êtes motivés et souhaitez mettre à profit vos compétences au sein d'une commune dynamique ? Postulez sans plus attendre !
Toutes les infos sur notre site Internet : **www.ville-gevrey-chambertin.fr**

Aide juridique et administrative

Prochaines permanences : vendredis après-midi 4 et 18 septembre 2020.

Famille, travail, santé, logement, surendettement, droit des étrangers... Ce service financé par la commune est gratuit et réservé aux habitants de Gevrey-Chambertin.

Prendre rendez-vous auprès du CCAS au 03 80 34 30 35 ou du responsable d'antenne M. Jean-François GUENIN au 06 20 36 91 84

Pass'sport & Loisirs

Cette aide, de la Ville de Gevrey-Chambertin, favorise l'accès des jeunes gibriaçois aux activités sportives et culturelles proposées sur la commune par les associations et la Communauté de communes (école de musique et centre social intercommunal Arc-en-Ciel).

Le dossier de demande doit être déposé au secrétariat de la Mairie entre le 1er septembre et le 15 novembre. L'aide vous sera versée sous réserve de fournir une attestation d'inscription à l'association ou l'organisme.

"World CleanUp Day" : Nettoyons la planète ensemble !

Le samedi 19 septembre 2020, la Ville de Gevrey-Chambertin participera à la **"Journée mondiale du nettoyage de notre planète"**. Cette opération de nettoyage s'inscrit dans la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale du monde : le "World CleanUp Day" !

Pour participer, rendez-vous samedi 19 septembre, à 9h 15, sur l'esplanade de la Mairie, devant la salle des Climats de Bourgogne. Se munir de vêtements adaptés au climat et de bonnes chaussures + des gants de jardinage.
Renseignements et inscription sur www.ville-gevrey-chambertin.fr
Tous ensemble, agissons pour notre planète !

Gevrey-Chambertin
Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes

33e édition du festival "Musique au Chambertin "

Du 18 septembre au 4 octobre 2020 :
Classique, chanson, chanson française, musique sud américaine, musique de film. **Le concert de lancement "Les Voix de l'orgue" aura lieu le vendredi 18 septembre, en l'église Saint-Aignan, de Gevrey-Chambertin.**

Plus d'informations, tarifs & réservations sur : www.musique-au-chambertin.org
Port du masque obligatoire.

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS
ville-gevrey-chambertin.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Christophe Lucand - **SECRETAIRE DE REDACTION** : Service communication - **REDACTION CONCEPTION** : Eric Meimoun - **CREDIT PHOTOS et ILLUSTRATIONS** : Ville de Gevrey-Chambertin - **TIRAGE** : 2 000 exemplaires - **DISTRIBUTION** : Assurée par les élus.

Imprimé sur papier éco-labellisé pour le respect de l'environnement - Ne pas jeter sur la voie publique.